Intégrer la QAI Qualité de l'Air Intérieur à toutes les phases d'un projet, en neuf et en réhabilitation

Diagnostic, conception, mise en œuvre, exploitation & évaluation

Durée : 1 jour soit 7 heures

Thématique(s) : Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, QAI, Réhabilitation énergétique, Santé

Date : 5 juin 2025

Lieu : Dijon (Bourgogne-Franche-Comté)

Intervenant(s) :Soline MARTIN, Responsable de projet (MEDIECO)

Une formation proposée en partenariat avec le Pôle Energie Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du parcours sur la Qualité d'Air Intérieur.
Autre formation organisée par la Scop les 2 Rives dans le cadre de ce parcours, à distance, les 8 et 9 juillet (1,5 j.) : Comment assurer une ventilation de qualité ? concilier santé, confort, qualité, coût et performance - Focus sur les solutions pour le confort acoustique
https://scop-les2rives.eu/formations/comment-assurer-ventilation-qualite-formation-a-distance/

En 2025, engagez-vous pour agir ensemble en faveur des bâtiments sains !

Programme de formation

La QAI, un enjeu majeur de santé public

- Comprendre la QAI
- Le contexte réglementaire
- Les impacts sanitaires
- Les polluants de l'air intérieur

Garantir la QAI à toutes les phases d'un projet

Le diagnostic, un préalable à la QAI

- Le radon, un polluant gazeux venant du sol
- L'influence de l'environnement de proximité?
- Les solutions pour limiter le transfert des polluants provenant de l'extérieur

La phase conception, la clé pour un air intérieur de qualité

- Le choix des produits de construction & de finition
- Le renouvellement d'air, indispensable a? la QAI
- Épurer l'air intérieur, quelles solutions ?

La QAI, une préoccupation en phase construction

- Les points de vigilance sur le chantier
- Les règles de bonne mise en œuvre
- des matériaux et équipements du bâtiment
- Retours d'expérience

Évaluer la qualité de l'air intérieur à la réception du bâtiment

- Contrôler la mise en œuvre et les performances du système de ventilation
- Mesurer la qualité de l'air intérieur
- Retours d'expérience

Préserver la qualite? de l'air inte?rieur pendant l'exploitation du bâtiment

- L'entretien et la maintenance des bâtiments
- Suivre la QAI en phase exploitation

Objectifs de formation

- Identifier les principaux polluants de l'air intérieur, les sources d'émissions et leurs impacts sur la santé
- Connaître la réglementation autour la qualité de l'air intérieur et les dernières actualités
- Appréhender les solutions pour améliorer la qualité de l'air intérieur
- S'informer sur les différentes méthodes d'évaluation de la qualité de l'air intérieur et l'interprétation des résultats

- Taux d'atteinte des objectifs 2023 : - /10

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et association.

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

1 jour soit 7 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Taille du groupe : max. 20 personnes.

Tarifs de la formation

450 € HT soit 540 € TTC
& tarif préférentiel : 410 € HT soit 492 € TTCpour une inscription à 2 ou +
& pour les anciens stagiaires DDQE : 370 € HT (444 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

24/02/2025

Contact de la formation

Sophie Charpentier
03 67 10 47 81
sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription
04 72 20 08 95
formation@scop-les2rives.eu

Nos partenaires pour cette formation

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté (Héricourt)
Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu
SIRET : 539 062 117 00012
Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOPI (au titre de la catégorie Actions de formation)